AGRICULTEURS,

QUE SE PASSERAIT-IL SI MITTERRAND ÉTAIT ÉLU LE 10 MAI ?

Les Prix agricoles

La France doit se battre à Bruxelles pour obtenir une augmentation des prix agricoles. Comment MITTERRAND pourrait-il réussir, lui qui, avec ses collègues socialistes français, le jeudi 26 mars 1981, n'a pas été capable d'empêcher le groupe socialiste du Parlement européen de proposer une augmentation des prix agricoles limitée à 7,8 % ? TOUS LES AGRICULTEURS EUROPÉENS AVAIENT CONSIDÉRÉ cette proposition comme une PROVOCATION.

Plus inquiétant encore : il ne suffit pas d'obtenir des augmentations de prix à Bruxelles : il faut encore les répercuter réellement aux producteurs. Or, s'il est élu, MITTERRAND a annoncé qu'il bloquerait les prix des produits alimentaires pour six mois. Comment augmenter les prix payés aux agriculteurs, si ces prix sont par ailleurs bloqués à la consommation ?

Les Coûts de production

Le problème majeur des agriculteurs est de maîtriser les coûts de production.

Or, MITTERRAND prépare la semaine de 35 heures sans diminution de salaire.

Tous les produits nécessaires à l'agriculture augmenteront fortement dès l'été : *ce sera catastrophique pour l'agriculture.*

Une Bureaucratie envahissante et ruineuse

Bureaucratie !... Chaque produit aurait son *office* qui planifierait, réglementerait, achèterait, revendrait toute la production.

La création d'un *quantum* de production exigera un contrôle serré sur chaque exploitation.

Il faudra multiplier les fonctionnaires que l'on paiera à partir de cotisations prélevées sur les produits.

Bureaucratie encore... avec *les offices fonciers* qui, comme le prévoit le programme agricole du Parti Socialiste, contrôleront « toutes ventes, locations, cessions, résiliations de baux ou autre opération de même nature ».

Aucune mesure proposée concernant ni les prix ni les coûts de production ! Mais, une agriculture écrasée par la bureaucratrie et la fiscalité.

L'exploitation familiale remise en cause...

— Le projet socialiste annonce :

« Le statut de l'exploitation familiale sera redéfini. Des mesures permettant de s'engager dans des formes moins individuelles de production seront encouragées. »

AGRICULTEURS

avant de voter, le 10 mai 1981

RÉFLÉCHISSEZ !